



Concours externe du Capes et Cafep – Capes section arts plastiques

Épreuve de pratique plastique accompagnée d'une note d'intention (deuxième épreuve d'admissibilité)

Modification des consignes du sujet à compter de la session 2017

1. Introduction
2. Notes de commentaires
3. Sujet zéro

1. Introduction

La dimension professionnalisante du concours induit de prendre en compte au niveau des sujets, et dans le cadre de l'arrêté définissant les épreuves du concours¹, le nouveau Socle commun de connaissances, de compétences et de culture² ainsi que l'évolution des programmes des cycles 3 et 4 qui lui sont liés³.

L'épreuve de pratique plastique accompagnée d'une note d'intention intègre à deux niveaux une mise en perspective et une réflexion sur les savoirs professionnels :

- un sujet ancré dans les programmes des cycles concernés par le concours (collège et lycée) ;
- une note d'intention visant à « faire justifier au candidat les choix et les modalités de sa pratique plastique en réponse au sujet, d'autre part qu'il établisse des liens entre les compétences plasticiennes visées par le sujet et celles des programmes du collège et du lycée. »⁴

Depuis l'année scolaire 2016, départ de leur mise en œuvre, les programmes d'arts plastiques des cycles 3 et 4 accordent une plus grande place au numérique et en renouvellent l'investigation comme la portée :

Cycle 3⁵ :

« Compétences travaillées

Expérimenter, produire, créer

- [...]

- Intégrer l'usage des outils informatiques de travail de l'image et de recherche d'information, au service de la pratique plastique. »

« Elles [les trois questions au programme] sont explorées à partir de notions récurrentes (forme, espace, lumière, couleur, matière, corps, support, outil, temps), en mobilisant des pratiques bidimensionnelles (dessin, peinture, collage...), des pratiques tridimensionnelles (modelage, sculpture, assemblage, installation...) et les pratiques artistiques de l'image fixe et animée (photographie, vidéo, création numérique), pour développer chez les élèves des habiletés à fabriquer, représenter, mener un projet et s'exprimer sur son travail ou sur une œuvre. »

« Questionnements

La représentation plastique et les dispositifs de présentation

- Utilisation de l'appareil photographique ou de la caméra, notamment numériques, pour produire des images ; intervention sur les images déjà existantes pour en modifier le sens par le collage, le dessin, la peinture, le montage, par les possibilités des outils numériques. »

¹ Arrêté du 19 avril 2013 fixant les modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat du second degré. Annexes, annexe 1, Épreuves du concours externe, Section arts plastiques.

² Sur ce point, les candidats se référeront au Décret n° 2015-372 du 31 mars 2015 relatif au socle commun de connaissances, de compétences et de culture. JO du 2-4-2015 ; BOEN n° 17 du 23-4-2015. Ils seront également attentifs aux volets 1 et 2 des programmes des cycles 3 et 4.

³ Bulletin officiel spécial n° 11 du 26 novembre 2015, Annexe 2 Programme d'enseignement du cycle de consolidation (cycle 3) et Annexe 3 Programme d'enseignement du cycle des approfondissements (cycle 4), arrêté du 9-11-2015. J.O. du 24-11-2015.

⁴ Arrêté du 19 avril 2013 fixant les modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat du second degré.

⁵ Bulletin officiel spécial n° 11 du 26 novembre 2015, Annexe 2 Programme d'enseignement du cycle de consolidation (cycle 3), arrêté du 9-11-2015. J.O. du 24-11-2015.



Concours externe du Capes et Cafep – Capes section arts plastiques

Épreuve de pratique plastique accompagnée d'une note d'intention (deuxième épreuve d'admissibilité)

Modification des consignes du sujet à compter de la session 2017

Cycle 4⁶:

« Les élèves explorent la pluralité des démarches et la diversité des œuvres à partir de quatre grands champs de pratiques : les pratiques bidimensionnelles, les pratiques tridimensionnelles, les pratiques artistiques de l'image fixe et animée, les pratiques de la création artistique numérique. »

« Durant les cycles précédents, une sensibilisation à la création avec des outils et appareils numériques simples a été conduite, notamment au service de la production et de la transformation des images. Le cycle 4 introduit une approche plus spécifique des évolutions des arts plastiques à l'ère du numérique. Toutefois, les apprentissages ne se confondent pas au collège avec un enseignement isolé d'un art numérique. Les professeurs créent les conditions matérielles et didactiques d'un recours au numérique à travers des outils, des supports, des applications accessibles et des pratiques variées. Il s'agit de faire appréhender aux élèves le numérique comme technique, comme instrument, comme matériau qui se manipule et s'interroge dans une intention artistique, et donc non strictement dans des usages plus poussés des logiciels de traitement des images. »

« Compétences travaillées

Expérimenter, produire, créer

- [...]

- Recourir à des outils numériques de captation et de réalisation à des fins de création artistique.

- Explorer l'ensemble des champs de la pratique plastique et leurs hybridations, notamment avec les pratiques numériques.

- Prendre en compte les conditions de la réception de sa production dès la démarche de création, en prêtant attention aux modalités de sa présentation, y compris numérique. »

S'exprimer, analyser sa pratique, celle de ses pairs ; établir une relation avec celle des artistes, s'ouvrir à l'altérité

- [...]

- Porter un regard curieux et avisé sur son environnement artistique et culturel, proche et lointain, notamment sur la diversité des images fixes et animées, analogiques et numériques. »

« Questionnements

La représentation ; images, réalité et fiction

- [...]

- La conception, la production et la diffusion de l'œuvre plastique à l'ère du numérique : les incidences du numérique sur la création des images fixes et animées, sur les pratiques plastiques en deux et en trois dimensions ; les relations entre intentions artistiques, médiums de la pratique plastique, codes et outils numériques.

- *Découverte et utilisation des différents modes de représentation de l'espace et du temps pour en comprendre les usages et les origines (pratiques en deux et trois dimensions, images fixes et animées, créations numériques)*

- *Production, utilisation et analyse des images de divers natures et statuts, fixes et mobiles (opérations plastiques, composition, cadrage, montage, point de vue...).*

- *Utilisation des outils numériques pour produire des images et des formes (captations, inclusions, codages, transformation du code, mémoire et exploitation des différents états de l'image ou de l'œuvre...).*

- *Approche des usages du numérique pour diffuser des œuvres, pour les analyser.*

⁶ Bulletin officiel spécial n° 11 du 26 novembre 2015, Annexe 3 Programme d'enseignement du cycle des approfondissements (cycle 4), arrêté du 9-11-2015. J.O. du 24-11-2015.

La matérialité de l'œuvre ; l'objet et l'œuvre

- [...]
- Le numérique en tant que processus et matériau artistiques (langages, outils, supports) : l'appropriation des outils et des langages numériques destinés à la pratique plastique ; les dialogues entre pratiques traditionnelles et numériques ; l'interrogation et la manipulation du numérique par et dans la pratique plastique.
- *Créations plastiques hybridant des techniques, des matériaux ; incidences du dialogue entre pratiques traditionnelles et outils numériques (mise au service de la dimension plastique, conséquences sur la conception et la production d'œuvres, tension ou complémentarité entre présence concrète et virtuelle de l'œuvre...).*

L'œuvre, l'espace, l'auteur, le spectateur

- [...]
- Les métissages entre arts plastiques et technologies numériques : les évolutions repérables sur la notion d'œuvre et d'artiste, de créateur, de récepteurs ou de public ; les croisements entre arts plastiques et les sciences, les technologies, les environnements numériques.
- *Créations plastiques s'hybridant avec des technologies, notamment numériques, des processus scientifiques, incidences du dialogue entre pratiques traditionnelles et outils numériques, jeu sur la tension ou complémentarité entre présence concrète et virtuelle de l'œuvre...*

Les dispositions des consignes des sujets de l'épreuve évoluent donc pour intégrer des possibilités induites par le numérique.

Elles intègrent les dispositions prises par la note de service n° 2016-182 du 28-11-2016, apportant des indications sur l'esprit des épreuves et les matériaux et procédures. La note de service n° 2010-141 du 21 septembre 2010 est abrogée.

Afin de permettre aux candidats de la session 2017, ainsi qu'aux préparateurs du concours, de prendre la mesure des modifications, il est proposé une adaptation du sujet de la session 2016 sous forme d'un sujet zéro.

2. Notes de commentaires

L'évaluation conduite porte toujours principalement sur des compétences et des savoirs plasticiens fondamentaux à partir d'une pratique bidimensionnelle

Au niveau de l'admissibilité, les compétences plasticiennes investiguées demeurent centrées sur la maîtrise des langages plastiques dans le cadre d'une pratique bidimensionnelle, leur explicitation et leurs liens avec des contenus de formation d'élèves au collège et au lycée.

Cette épreuve est en effet attentive à sonder le niveau des capacités techniques et réflexives acquises dans la manipulation des langages plastiques et l'engagement des pratiques bidimensionnelles des candidats qui, sans leur limiter la nature et la portée de la formation à servir aux élèves, emportent des savoirs fondamentaux et sous-tendent des gestes professionnels essentiels attendus d'un professeur d'arts plastiques.

Nous rappelons ci-après sur ce point des extraits des rapports des sessions 2016 et 2015 :

« Le jury attend du candidat qu'il montre une maîtrise plastique et technique dans le registre graphique et pictural propre à asseoir une posture solide et légitime de plasticien face à des élèves qui lui seront confiés. Ces compétences plastiques, théoriques et méthodologiques à l'œuvre dans l'enseignement des arts plastiques au collège et au lycée constituent le fondement de gestes professionnels auxquels le pro-



Concours externe du Capes et Cafep – Capes section arts plastiques

Épreuve de pratique plastique accompagnée d'une note d'intention (deuxième épreuve d'admissibilité)

Modification des consignes du sujet à compter de la session 2017

fesseur fait appel pour étayer et accompagner les apprentissages. Cette épreuve, qui se différencie de l'épreuve sur dossier de l'admission, évalue la maîtrise de savoir-faire graphiques et picturaux relevant du "faire image" et, de fait, repère chez le futur enseignant la capacité à développer une pratique plastique réfléchie dans ce domaine.

Savoir se saisir d'un sujet dans cette épreuve — observer finement des données contextuelles, artistiques et sémantiques et les analyser avec pertinence — préfigure les compétences attendues dans l'explicitation du champ de référence de la discipline par le futur enseignant. La note d'intention ajoute à cette dimension par l'ouverture à un champ de pratiques et de notions de référence et par la prise en considération de questionnements communs aux programmes et au sujet.

Le candidat est évalué sur sa capacité à se saisir plastiquement, sémantiquement, techniquement, conceptuellement d'une image et à montrer sa maîtrise de fondamentaux tant dans le domaine de la représentation que dans l'utilisation d'outils, de techniques et de références. Il est attendu sur la maîtrise de compétences plurielles, affirmées et choisies par lui en toute connaissance de cause. À ce titre, une véritable culture visuelle doit être construite par le candidat tout au long de son parcours de formation afin de lui permettre de faire des choix plastiques éclairés et éclairants dans sa note d'intention. »⁷

« L'évaluation des productions plastiques répond à une grille qui prend en compte les points suivants :

L'intentionnalité et l'adéquation des moyens plastiques mis en œuvre soit, en respectant les consignes, comment le candidat s'empare des données du sujet et en discrimine certaines autres au bénéfice de ses choix plastiques, pour servir une intention perceptible, conscientisée. Le travail doit s'imposer par ses qualités plastiques en dépassant les effets esthétisants, car, au-delà de sa pratique personnelle, le candidat doit produire une réponse dont la cohérence avec le sujet est essentielle.

La note d'intention doit venir en écho, confirmant et précisant la perception de la production qu'en fait le jury.

La maîtrise technique renvoie aux opérations plastiques. Tributaire d'un savoir-faire technique, elle est réfléchie pour être à l'origine de ce geste technique et non pas à sa solde. À ce propos, citons les compétences plasticiennes et techniques attendues d'un élève de Terminale en enseignement de spécialité arts plastiques, parus au *Bulletin officiel* n° 9 de septembre 2010. C'est donc, a minima, un niveau que le jury est en droit d'exiger pour les candidats aux Capes et Cafep :

- Mobiliser ses connaissances des moyens plastiques et ses capacités expressives et créatives ;
- Choisir ses propres moyens d'expression en fonction d'un projet ;
- Appréhender pratiquement le rôle joué par les divers constituants plastiques et matériels et savoir les utiliser ;
- Maîtriser les techniques. »⁸

Une assimilation de possibilités induites par le numérique dans une épreuve qui ne devient pas pour autant une « épreuve numérique »

Les sujets des sessions précédentes, comme les consignes données aux centres de concours, excluaient tout recours au numérique. Cette disposition est modifiée sans toutefois permettre de ne produire qu'une réalisation intégralement numérique rendue, par exemple, hors ligne ou en ligne.

⁷ Rapport de la session 2015.

⁸ Rapport de la session 2016.



Concours externe du Capes et Cafep – Capes section arts plastiques

Épreuve de pratique plastique accompagnée d'une note d'intention (deuxième épreuve d'admissibilité)

Modification des consignes du sujet à compter de la session 2017

Les techniques de production sont toujours laissées au choix du candidat dans le cadre des attendus en savoirs et compétences évalués et des contraintes de l'épreuve. Sur ce dernier point, en particulier : une pratique plastique strictement bidimensionnelle, l'usage nécessaire du format « grand aigle », une réalisation s'inscrivant obligatoirement à l'intérieur de ce format, l'absence d'extension et de rabat, une épaisseur totale ne dépassant pas 1,5 cm⁹.

Il n'est donc pas attendu des candidats qu'ils s'orientent tous vers un usage obligatoire du numérique. Les usages possibles du numérique dans l'épreuve sont un ensemble de moyens de conception, de production et d'impression de constituants plastiques, iconiques et sémantiques parmi d'autres.

Il appartient donc aux candidats, en cohérence avec la réflexion qu'ils conduisent sur le sujet, de leurs intentions de production et en pleine maîtrise des capacités dont ils disposent, d'opérer des choix servant une réponse parmi une large palette de possibilités : pratique graphique ou picturale avec des moyens et méthodes dits traditionnels ou actualisés, homogénéité ou hétérogénéité des constituants plastiques relevant d'une pratique bidimensionnelle, association de divers moyens et techniques plastiques, intégration dans la production d'inscriptions ou impressions d'images produites sur place sollicitant des procédés relevant de la gravure, de la photographie, de l'infographie, du numérique...

La production d'images, de formes, de matérialités issues de l'usage du numérique est assimilée aux autres modalités de conception et de production dans le cadre de l'épreuve

Les programmes d'arts plastiques du cycle 3 et particulièrement celui du cycle 4 demandent aux professeurs de faire découvrir aux élèves « les évolutions des arts plastiques à l'ère du numérique ». Il était donc nécessaire de faire droit aux possibilités du numérique dans l'ensemble des épreuves plastiques et artistiques du concours.

Au libre choix des candidats, en respect des contraintes de la définition de l'épreuve de pratique plastique accompagnée d'une note d'intention et des consignes du sujet, des dialogues sont désormais possibles entre des médiums dits traditionnels et des éléments issus de pratiques numériques¹⁰.

Elles sont conformes à l'arrêté qui ne détaille pas la nature des médiums ou techniques : « Il [le candidat] réalise une production plastique bidimensionnelle impérativement de format grand aigle. »

Un lien explicite avec les indications des programmes des cycles 3 et 4 en matière de numérique en arts plastiques

Les candidats, en fonction de leurs choix de pratique et de production, peuvent donc faire droit à des savoirs et compétences liées au numérique en écho aux programmes d'enseignement. Notamment et directement en lien avec cette épreuve :

- « ... les incidences du numérique sur la création des images fixes et animées, sur les pratiques plastiques en deux et en trois dimensions ; les relations entre intentions artistiques, médiums de la pratique plastique, codes et outils numériques » ;

⁹ Les candidats comme les préparateurs se référeront à la note de service n° 2016-182 du 28-11-2016, publiée au BOEN n°44 du 1^{er} décembre 2016, apportant des indications sur l'esprit des épreuves et les matériaux et procédures.

¹⁰ Nous renvoyons ici explicitement à une consigne du sujet telle que présentée dans le sujet « zéro » et liée à la note de service n° 2016-182 du 28-11-2016 : « Votre production pourra être graphique, picturale, inclure le collage, associer plusieurs techniques, intégrer des impressions réalisées durant l'épreuve et relevant de la gravure, de la photographie, de l'infographie, plus largement de moyens numériques, sous réserve de conformité avec le cadre réglementaire de l'épreuve et en respect des indications de la note de service portant sur l'esprit des épreuves et les matériaux et procédures. »

Concours externe du Capes et Cafep – Capes section arts plastiques

Épreuve de pratique plastique accompagnée d'une note d'intention (deuxième épreuve d'admissibilité)

Modification des consignes du sujet à compter de la session 2017

- « ... l'appropriation des outils et des langages numériques destinés à la pratique plastique ; les dialogues entre pratiques traditionnelles et numériques ; l'interrogation et la manipulation du numérique par et dans la pratique plastique ».

En conséquence, les dispositions des consignes du sujet évoluent à compter de la session 2017

Sujet de la session 2016	Sujet « zéro »
<p style="text-align: center;">Sujet Parcours</p> <p>À partir du prélèvement, dans l'un des documents proposés, et du libre emploi de données plastiques, iconiques, procédurales et sémantiques, réalisez une production plastique bidimensionnelle structurant l'espace d'une représentation et invitant à un par- cours.</p> <p><i>Cette production sera accompagnée d'une note d'intention, de 20 à 30 lignes, soumise à notation et écrite directement au verso sur l'équivalent d'un format A4 (21 x 29,7 cm).</i></p>	<p style="text-align: center;">Sujet Parcours</p> <p>Vous réaliserez une production plastique bidimensionnelle structurant l'espace d'une représentation et invitant à un parcours.</p> <p><i>Vous procéderez au libre prélèvement et réemploi dans votre production de données plastiques, iconiques, procédurales ou sémantiques <u>de l'un des documents du dossier</u>.</i></p> <p><i>Votre production pourra être graphique, picturale, inclure le collage, associer plusieurs techniques, intégrer des impressions réalisées durant l'épreuve et relevant de la gravure, de la photographie, de l'infographie, plus largement de moyens numériques, sous réserve de conformité avec le cadre réglementaire de l'épreuve et en respect des indications de la note de service portant sur l'esprit des épreuves et les matériaux et procédures.</i></p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-top: 10px;"> <p><i>Cette production sera obligatoirement accompagnée d'une note d'intention, de 20 à 30 lignes. <u>Soumise à notation</u>, cette note d'intention est <u>écrite directement au verso sur l'équivalent d'un format A4 (21 x 29,7 cm)</u>.</i></p> </div>



Concours externe du Capes et Cafep – Capes section arts plastiques

Épreuve de pratique plastique accompagnée d'une note d'intention (deuxième épreuve d'admissibilité)

Modification des consignes du sujet à compter de la session 2017

3. Sujet zéro

Sujet

Parcours

Vous réaliserez une production plastique bidimensionnelle structurant l'espace d'une représentation et invitant à un parcours.

Vous procéderez au libre prélèvement et réemploi dans votre production de données plastiques, iconiques, procédurales ou sémantiques de l'un des documents du dossier.

Votre production pourra être graphique, picturale, inclure le collage, associer plusieurs techniques, intégrer des impressions réalisées durant l'épreuve et relevant de la gravure, de la photographie, de l'infographie, plus largement de moyens numériques, sous réserve de conformité avec le cadre réglementaire de l'épreuve et en respect des indications de la note de service portant sur l'esprit des épreuves et les matériaux et procédures.

*Cette production sera **obligatoirement** accompagnée d'une note d'intention, de 20 à 30 lignes. Soumise à notation, cette note d'intention est écrite directement au verso sur l'équivalent d'un format A4 (21 x 29,7 cm).*

Dossier documentaire

Document 1 :

- Carlo Crivelli, *Annonciation avec Saint Emigle*, 1486, tempera et huile sur panneau, 207 x 146 cm. National Gallery, Londres.

Document 2 :

- Tatiana Trouvé, vue partielle de l'installation des séries de dessins *Intranquillity*, *Remanence*, *Deployment* et *Les Désouvenus*, 2014, crayon sur papiers, plastiques, fils d'étain et cuivre, toile, vernis et tige. Musée d'Art Moderne et Contemporain de Genève (Mamco), 2014.



Carlo Crivelli, *Annonciation avec Saint Emigle*, 1486, tempera et huile sur panneau, 207 x 146 cm.
National Gallery, Londres.

Document 2



Tatiana Trouvé, vue partielle de l'installation des séries de dessins *Intranquillity*, *Remanence*, *Deployment* et *Les Désouvenus*, 2014, crayon sur papiers, plastiques, fils d'étain et cuivre, toile, vernis et tige.
Musée d'Art Moderne et Contemporain de Genève (Mamco), 2014.